



FLASH INFO MVAC 2019

1 an après la réforme ...

1 an après la réforme, toutes les Mvac ne sont toujours pas au complet. Des collègues se retrouvent donc régulièrement en situation de travail isolé et proche de l'épuisement professionnel. **La DDCT est pourtant bien au courant....**

1 an après la réforme, il est très difficile de s'y retrouver sur les horaires de travail. Certains d'entre nous vont comptabiliser 17 jours de RTT bien avant septembre...!!

La DDCT est pourtant bien au courant....

1 an après la réforme, de nouvelles restructurations risquent de se faire dans le cadre de la fusion des 4 arrondissements centraux comme dans les 1-2 avec 3-4 sans que les collègues ne soient informés ni du timing, ni de leur devenir.

La DDCT est pourtant bien au courant de toutes ces problématiques et des risques en terme de santé au travail pour les agents des MVAC (Cf. rapport de la médecine préventive et du SAM en CHSCT de la DDCT..)

Que fait donc la DDCT ???

Nous rappelons que l'employeur a des responsabilités vis-à-vis de ses agent.e.s en termes de sécurité et de conditions de travail.

La CGT attend donc des réponses rapides pour permettre aux collègues des MVAC de travailler dans de bonnes conditions !

Vos contacts CGT :

Anne.descombes@paris.fr (mandatée CHSCT DDCT) ; Fabienne.debargeengo@paris.fr (élue CT DDCT), Catherine Albert (mandatée CHSCT DDCT) et Aurélien Bertrandie